

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementa	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
Forage d'eau	1. Intitulé du projet	
orage a caa		
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	les) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom GOUDARD	PrénomJOEL	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	MR GOUDARD JOEL	
RCS / SIRET 4 9 3 8 4 0 7	7 1 0 0 0 1 5 Forme juridia	UE EN NOM PROPRE
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligato	oire n°1
3 Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article F	R 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du proje	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard	
27 a	(Préciser les éventuelles rubriques issues de Forage supérieur à une profondeur de 50m	pour l'abreuvement en eau d'un élevage
	d'animaux. D'une profondeur présumée de	100 mètres qui sera soumise aux aléas des
	arrivées d'au en fonction de la géologie du t	terrain et de la teneur en cavités du sous-
国际公司 (1) 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	301	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	l du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven		
Forage d'eau au marteau fond de trou et/o	ou Trilame.	

4.2 Objectifs du projet Forage pour abreuvement animaux. (48 Vaches Laitières + 47 génisses + 20 vaches allaitantes avec suite) Au vue des consommations prévues pour l'exploitation, un forage reste la solution la moins onéreuse et la plus simple à mettre en place pour cette exploitation (que ce soit en moyen matériel, qu'en terme de dégradations de la nature), l'eau de récupération de pluie étant très aléatoire, le réseau de ville étant trop coûteux. Ce projet permettra à l'exploitation d'être complètement autonome. Celle-ci comprendra le forage, une pompe immergée, une tête de forage au norme, une tranchée ou seront disposées les canalisations, un réservoir d'eau qui renverra l'eau sur le système de distribution de l'exploitation.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Les travaux de foration se dérouleront sur 2 à 3 jours, et aura une impact que très limité sur l'environnement (- de 100m²) au sol.
Une dalle de propreté de 3m2 minimum en béton centrée sur l'ouvrage et de 0,3 m de hauteur au dessus du terrain naturel et en pente vers l'extérieur de l'ouvrage, empêchera les accumulations d'eau stagnante a proximité immédiate de l'ouvrage.
Un tranchée partant du forage jusqu'à la réserve d'eau d'une profondeur d'environ 1m sera faite pour enfouir la canalisation d'eau et le câble d'alimentation électrique de la pompe du forage.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation Aucune impact puisque l'eau qui remontera de la pompe passera dans la canalisation pour rejoindre la réserve d'eau.

Le forage sera situé au niveau d'une insta décret 93-743 (modifié par le décret n° 20 essais de pompage, création de puits ou recherche ou de la surveillance des eaux eaux souterraines, y compris dans les nap système de pompage afin d'y prélever de	est envoyé au service instructeur qui établira le ré allation en régime sanitaire départemental. La rul 206-881) concernée par le projet est la rubrique 1 d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage do souterraines ou en vue d'effectuer un prélèveme opes d'accompagnement de cours d'eau.' Le fora e l'eau la rubrique de nomenclature concernée es age, puits ou ouvrage souterrain dans un système	brique de la nomenclature annexée au 1.1.1.0.4 Sondage, forage, y compris les omestique, exécuté en vue de la ent temporaire ou permanent dans les age sera suivi de la mise en place d'un st la rubrique 1.1.2.0 : 'Prélèvements
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - précise	r les unités de mesure utilisées
Dalle de béton dit "tête de forage"	eurs caractéristiques	Valeur(s)
	sera mis en place autour de la tête de forage.	D'au moins 5 m sur 5 m soit 25m ²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long. 0 1°	20'03"6 Lat .49°21'19"5
d'implantation 14 LE MOULIN 50 480 LIESLEVILLE SUR DOUVE Référence cadastral : section : ZB parcelle : 83	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Long°	'" Lat°'"_ '" Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	ignez à votre demande les annexes n° 2 à on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalu	Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). 1 Déclaration préalable envoyé à la Dreal au titre du code minier.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	0	X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		SITECODE: FR2500088 Marais du Contentin et du Bessin - Baie des Veys (dossier Natura 2000 joint)
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Pessources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Compte tenu des volumes prélevés ainsi que du fait qu'il n'y a aucun autre prélèvement significatif dans la zone d'alimentation du forage, il semble que ce dernier n'aura pas d'incidence sur les niveaux des eaux souterraines. De plus, le projet n'auras aucun d'impact sur les eaux superficielles et leurs écoulements, les prélèvements sont estimés a 17m3/jour donc 4800m3 a l'année.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	0	×	Le forage sera suivi de la mise en place d'un système de pompage afin d'y prélever de l'eau la rubrique de nomenclature concernée est la rubrique 1.1.2.0 : 'Prélèvements permanents ou temporaire issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère' Etant le faible prélèvement journalier effectué, le forage n'aura pas d'incidence sur les masses d'eau souterraines.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	0	X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	0	X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0 0	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	 ×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

***************************************		,	,	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nt pas. Non concerné			
Tron absolutio	ne pas. Hon concerne			
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :	
Non concerné				

				01010000
né	gatifs notal	oles du projet sur l'environnement	et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join-	
	le annexe t n concerné	raitant de ces éléments) :		
1050000	dangan nada anunada nagsuka			
			. Auto-évaluation (facultatif)	
		u formulaire rempli, estimez-vous ntale ou qu'il devrait en être disper	s qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluationsé? Expliquez pourquoi	on
Au	vu de l'abse	nce d'incidence identifiée, de la nat	ure du projet consistant a alimenter en eau d'abreuvement pour des bovins	
		oulin à Liesleville sur Douve actuelle site pas une évaluation environnem	ement alimenté par le réseau d'eau public et des mesures mises en œuvre, l nentale.	e
				2
			8. Annexes	
8.	1 Annexes	obligatoires	8. Annexes	
8.	1 Annexes	obligatoires	8. Annexes Objet	
8.		CERFA n°14734 intitulé « informa	Objet	×
8.	Document non publié	CERFA n°14734 intitulé « informa ;	Objet utions nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire» -	X
8. 1 2	Document non publié Un plan de d'extraits de Au minimu de vue, l'u	CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défo artographiques du document d'u m, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	
1 2	Document non publié Un plan de d'extraits de Au minimu de vue, l'u paysage le	CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défo artographiques du document d'u m, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le pintain ;	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	×
1 2 3	Document non publié Un plan de d'extraits de Au minimu de vue, l'in paysage le Un plan de 9°,10°,11°	CERFA n°14734 intitulé « informa;; e situation au 1/25 000 ou, à défa artographiques du document d'u m, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvr	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un	×
1 2 3	Document non publication publication plan de d'extraits de vue, l'upaysage le Un plan de 9°,10°,11° projet de te Sauf pour	c CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défa artographiques du document d'um, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet ou, pour les travaux, ouvr. 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) e racé ou une enveloppe de tracé es travaux, ouvrages ou aménage.	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un ; ements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32,	X
1 2 3 4	Document non publication publication in publication	c CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défa artographiques du document d'um, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet ou, pour les travaux, ouvr, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) e racé ou une enveloppe de tracé es travaux, ouvrages ou aménaga) et b) de l'annexe à l'article R.	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un ; ements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100)	×
1 2 3	Document non publication publication publication publication de vue, l'upaysage la Un plan de 9°,10°,11° projet de to Sauf pour 38°; 43° a mètres au évolutions	c CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défa artographiques du document d'um, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet ou, pour les travaux, ouvr, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) e racé ou une enveloppe de tracé es travaux, ouvrages ou aménaga et b) de l'annexe à l'article R. minimum) pouvant prendre la for récentes, à une échelle compris	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir r'banisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un ; ements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 me de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les e entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	×
1 2 3 4	Document non publication publication de vue, l'in paysage la Un plan de 9°,10°,11° projet de transcription de vue, l'in paysage la Un plan de 9°,10°,11° projet de transcription de volutions constructions non publication de volutions construction de volutions construction de volution publication de volution de volutio	c CERFA n°14734 intitulé « informa ; e situation au 1/25 000 ou, à défartographiques du document d'um, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet ou, pour les travaux, ouvre 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) e racé ou une enveloppe de tracé es travaux, ouvrages ou aménaga) et b) de l'annexe à l'article R. minimum) pouvant prendre la for récentes, à une échelle comprisons et terrains avoisinants ainsi que	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un ; ements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 me de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les e entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des eles canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
1 2 3 4	Document non publication publication publication publication de vue, l'in paysage la Un plan du 9°,10°,11° projet de ti Sauf pour 38°; 43° a mètres au évolutions construction si le projet autres cas	CERFA n°14734 intitulé « informa; e situation au 1/25 000 ou, à défartographiques du document d'um, 2 photographies datées de la une devant permettre de situer le bintain; u projet ou, pour les travaux, ouvre, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) e racé ou une enveloppe de tracé es travaux, ouvrages ou aménage a) et b) de l'annexe à l'article R. minimum) pouvant prendre la for récentes, à une échelle comprisons et terrains avoisinants ainsi que est situé dans un site Natura 2000,	Objet ations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - aut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir rbanisme s'il existe); zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le rages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un ; ements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 me de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les e entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des e les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; , un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	×

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
palesta source and source and an	9. Engagement et signature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X
Fait à	Liesleville sur Douve le, 18/05/2018
Signature	Client: Jund